



Collectif contre l'Islamophobie en France  
Communiqué de Presse  
Jeudi 26 avril 2012

## Une commission parlementaire sur l'islamophobie

***Dans son rapport "Choix et préjugés : La discrimination à l'égard des musulmans en Europe", publié le 24 avril 2012, Amnesty International pointe du doigt les discriminations croissantes subies par les citoyens musulmans dans les pays européens.***

Le Collectif contre l'Islamophobie en France se félicite qu'Amnesty International puisse, par le biais de son dernier rapport, mettre en exergue le combat qu'il mène en France depuis 2003. En effet, le CCIF dénonce depuis plus de 8 ans, le développement et l'implantation de l'islamophobie en France comme étant la discrimination spécifique à l'endroit de citoyens et organisations en raison de leur seule appartenance à la religion musulmane.

Avec son rapport **"Choix et préjugés – La discrimination à l'égard des musulmans en Europe"**, Amnesty International corrobore l'état des lieux dressé par le CCIF dans tous ses rapports annuels et publications. L'ONG insiste sur la situation alarmante qui prévaut dans la plupart des pays européens. Et la France est largement incriminée pour le traitement discriminatoire généralisé, infligé à ses citoyens de confession musulmane et ce, dans différents domaines : enseignement, secteur privé, fonction publique, mise en place d'une législation abusive contraires aux droits humains fondamentaux.

De la loi de 2004 portant sur l'interdiction du port de signes ostentatoires à l'école à la chasse aux tenues vestimentaires dans les établissements scolaires, de la discrimination à l'emploi dans le secteur privé ou celle soutenue par des instances de l'État comme le HCI (cf l'affaire Baby Loup), de l'interdiction du voile intégral aux entraves à la construction de lieux de culte, de la discrimination dans la fonction publique aux agressions verbales et physiques, le CCIF n'a cessé de dénoncer vigoureusement la dérive islamophobe qui gangrène notre pays. Le rapport annuel 2012 du CCIF atteste, d'ailleurs, d'une augmentation de 72% des actes islamophobes visant directement les citoyens de confession musulmane.

**Mais la publication du rapport d'Amnesty International et l'intérêt qu'il a suscité provoque l'inquiétude quant au relatif désintérêt concernant le travail mené par le CCIF** pour dénoncer la situation des citoyens français musulmans. Or il devient indispensable que médias et institutions compétentes attachent plus d'importance à cette réalité vécue par près de 10% de citoyens français et cessent de contester le travail entrepris par la principale organisation de lutte contre l'islamophobie en France, désormais membre consultatif à l'ONU.

**Le CCIF appelle** donc, de manière urgente, **à une commission d'enquête parlementaire sur l'islamophobie**, véritable gangrène pour notre Nation. Tous les moyens doivent être utilisés afin que chaque citoyen trouve sa place dans notre pays. Cette commission d'enquête doit constituer la première étape dans l'application des recommandations adressées par Amnesty International aux gouvernements européens.

Le CCIF est disposé à fournir son concours à toute initiative officielle qui permettra de vaincre l'islamophobie en France.

**Contact presse : Sumeja Rahmani - 06 15 95 72 31 – [presse@islamophobie.net](mailto:presse@islamophobie.net)**